



Rapport de la Commission de Gestion

Penthaz

Exercice 2020



COMPOSITION DE LA COMMISSION

NOMS et prénoms des membres	Fonctions
MARTIN Bernard	Président
DELEDERRAY Jacques	Vice-président
GERBER Jean-Marc	Rapporteur
WALDMANN Nelly	Membre
GASPOZ Fanny	Membre
KOHLER Albert	Membre
EMERY Christophe	Membre

Mme Fanny Gaspoz a rejoint notre Commission.

PREAMBULE

Dans le présent document, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

L'année 2020 restera pour toujours gravée dans les annales.

Jamais depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le monde n'a connu une telle crise.

Crise sanitaire certes, mais crise économique également sans précédent pour le début de ce 21^{ème} siècle, avec également la fermeture de nos frontières avec les pays voisins.

Nul n'y a échappé, toutes générations confondues. La plus pénalisée étant celle des 16-25ans

La gestion des affaires communales requiert un investissement important pour tous ceux qui s'y engagent, mais lorsqu'il faut également gérer une telle crise, cela complique encore davantage la donne.

Notre Municipalité a maintenu le cap grâce également au soutien de son Administration, des collaborateurs de la voirie ainsi que toutes les personnes qui se sont proposées pour leur venir en aide (société de Jeunesse, personnes bénévoles).

La Commission de Gestion tient à remercier toutes ces personnes qui de près ou de loin ont participé à cet effort collectif.

INTRODUCTION

Penthaz est la commune du District du Gros-de-Vaud qui a connu la plus forte progression démographique en 2020. (+ 95 hab. pour un total de 1855 âmes au 31 décembre). Faut-il y voir ici une première réponse au bon résultat de l'année écoulée ?

Difficile de se faire une opinion et d'estimer les conséquences à moyen et long terme dues à cette crise pour les années à venir.

Il faudra en tenir compte pour la suite et rester attentif aux investissements futurs, tout en sachant qu'un calendrier des priorités absolues sera nécessaire.

La Commission de Gestion a siégé à 14 reprises entre le lundi 7 décembre 2020 et le 25 mai 2021.

Nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de Madame Maude Gaudin, apprentie employée de commerce, et de Monsieur Evan Lopes, apprenti agent d'exploitation.

La Commission de Gestion a délégué à la Commission des Finances l'examen des comptes ainsi que l'établissement d'un rapport inclus dans celui de la Commission de Gestion

GLOSSAIRE

AF	Amélioration Foncière
AFP	Attestation fédérale de Formation Professionnelle
AIEE	Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux usées
AJERCO	Accueil de Jour de l'Enfance Région Cossonay
ARGdV	Association de la Région du Gros-de-Vaud
ASICoPe	Association Scolaire Intercommunale Cossonay - Penthaz
ASICOVV	Association Scolaire Intercommunale Cossonay – Veyron – Venoge
ASIVenoge	Association Scolaire Intercommunale de la Venoge
ASP	Assistant de Sécurité Publique
ASPIC	Association Piscine Intercommunale des Chavannes
BH	Borne Hydrante
CFFE	Cours de Formation pour Formateur d'Entreprise
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
FC	Football Club
LAT	Loi sur l'Aménagement du Territoire
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour de l'Enfance
PCi	Protection Civile
PGA	Plan Général d'Affectation
PPDLV	Penthaz - Penthaz - Daillens - Lussery-Villars
RPGA	Règlement du Plan Général d'Affectation
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers

EVENEMENTS DE L'ANNEE 2020

Malgré la pandémie, quelques manifestations se sont déroulées dans notre village, organisées par l'Espace Culturel du Bornalet.

Le 11 juillet, une balade ornithologique a réuni bon nombre de villageois par une belle météo.

Le samedi 8 août a eu lieu le vernissage de l'exposition « S'en sortir ».

L'idée est venue de Madame Rachel Silveston, photographe professionnelle, qui a proposé d'exposer une soixantaine de portraits des villageoises et villageois de Penthaz, dans les rues de notre localité.

Cette exposition n'aurait pu se dérouler sans la participation financière de la Commune.

Joli succès pour cette première qui s'est terminée le 4 octobre.

Relevons également l'ouverture de l'UAPE pour la rentrée scolaire 2020, la participation de notre Commune à la décoration d'une plate-bande intitulée « 1 Tulipe pour la Vie », symbolisant la lutte contre le cancer du sein, ainsi qu'une soirée spaghetti organisée par la société de Jeunesse, le samedi 26 septembre.

Grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement afin de donner un peu d'animation à Penthaz.



COMPTES 2020

Le 18 mars, la Commission de Gestion a rencontré le boursier communal en présence du Municipal des Finances, M. Durussel et de deux représentants de la CoFin. Elle a pris connaissance des comptes 2020.

La Commission de Gestion souligne l'excellent travail de M. Cédric Tronchet, notre Boursier. Elle le remercie et le félicite pour la clarté de ses présentations.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LES COMPTES

Comptes 2020

La commission des finances (ci-après « la commission ») composée de M. Muster (président), de Mme Natacha Baudet (rapporteuse), de Mme Natacha Bogorad et de MM. Declercq, Zimmerman et Parisod, M. Pahud (vice-président) étant excusé, s'est réunie deux fois en présentiel. La présentation des comptes s'est fait le 18 mars lors d'une séance en présence de la commission de gestion in corpore, du Président et de la rapporteure de la commission des finances par le Municipal en charge des finances, M. Sébastien Durussel et le boursier, M. Cédric Tronchet. Les comptes, ainsi que les documents et les outils nécessaires pour accéder aux justificatifs nous ont été transmis par le boursier, M. Cédric Tronchet. Toutes les pièces étant contrôlées par la fiduciaire, nous avons plutôt concentré notre analyse sur les questions de la commission de gestion.

Cela nous a permis de pointer plusieurs comptes de manière approfondie. Afin de clarifier les demandes et obtenir des réponses claires, plusieurs échanges ont eu lieu avec la commission de gestion et le boursier. Les questions principales étaient les suivantes :

- Compte 180.3659 « subventions carte CFF PPDLV »

Clarification de la nomenclature PPDLV : Les cartes sont à prix indigène pour les habitants des communes PPDLV soit : Penthalaz, Penthaz, Daillens et Lussery-Villars, ainsi que pour ceux des communes de Vufflens-la-ville, Mex, Sullens, Bournens et Boussens, le cercle s'étant agrandi au fil des années. Le prix de la carte journalière pour les habitants de ces neuf communes est de CHF 39.- et pour ceux des communes limitrophes il s'élève à CHF 48.-.

Différence de montant entre le budget et le compte 2020 : Les communes membres de ce groupement achètent chaque année 2'190 cartes et mettent en vente 6 cartes par jour pour leurs habitants. En raison de la pandémie, les ventes de cartes ont été moins élevées que les prévisions. Pour 2020 le taux de vente a été de 66,94%, contre 93,11% pour 2019, 94,79% en 2018 et 96,12% en 2017.

- Comptes ...3901 et ...4901

Clarifier pourquoi les imputations sont parfois dans les charges et parfois dans les revenus : Les imputations dans les comptes ...3901 sont des charges qui sont exactement contrebalancées par les imputations dans les comptes ...4901 (comptes de revenus). Ce sont des écritures comptables qui permettent de quantifier les coûts de chaque dicastère en termes de frais de personnel. Ceci permet de gérer la commune de manière transparente, de récupérer les péréquations sur les déchets et les routes et de rendre des comptes à l'Etat de Vaud.

- Compte 356.3123 - Préavis 03-2018 (UAPE)

Les charges de l'UAPE sont actuellement payées par la Commune et seront refacturées ultérieurement à l'AJERCO sous forme de loyer.

En plus de répondre aux questions de la commission de gestion, nous avons effectué des pointages sur les comptes suivants :

- 180 (transports publics)
- 440 (parcs et cimetières)
- 460 (réseaux d'égouts)

Ces pointages nous ont permis de constater que chaque écriture correspond à une pièce et de confirmer que la comptabilité est très bien tenue. Nous remercions M. Cédric Tronchet, boursier communal, pour sa disponibilité et ses explications détaillées.

Le Président

Christian Muster



La Rapporteuse

Natacha Baudet



REPONSES DES MUNICIPALUX A NOS QUESTIONS

M. Jean-François Pollien

(Syndic, Administration générale, Aménagement du territoire, Mobilité, Police)

Pont sur la Venoge

Le Bureau d'Ingénieurs Civils Bernard et Forestier est chargé de l'étude pour le remplacement de ce pont.

Il n'y a pas de date butoir pour ces travaux qui doivent obligatoirement se situer dans la période de fin juin à mi-octobre. Le sujet est complexe.

Le Canton demande un rehaussement de 1,5 mètre à cause des crues centenaires.

Le remplacement de tous les services qui traversent cet ouvrage pose un problème supplémentaire. Le collecteur des eaux usées, appartenant à l'AIEE, en est le plus conséquent.

UAPE

Cette nouvelle structure fonctionne à satisfaction.

Newsletter

Monsieur Sébastien Durussel est responsable de la Newsletter.

Parution variable selon l'importance de l'actualité communale ou informations de dernière minute.

Souhait n° 1

Rechercher un titre plus respectueux de notre langue française ainsi qu'un logo plus percutant, par un concours d'idées et profiter de cette communication lors des élections communales pour mieux présenter les candidatures.

Règlement de Police

La mise à jour de ce règlement est en attente.

Archivage

Les documents sont classés dans des cartons ou des classeurs, dans le local d'archivage.

Il n'est jamais aisé de savoir ce qu'il est vraiment nécessaire de garder ou pas. Pour cela, tous les 10 ans au moins, un archiviste professionnel est mandaté par notre Municipalité afin d'en faire le tri.

Une amélioration de l'état du local d'archivage et de la gestion des documents est à envisager.

Souhait n° 2

Veiller à réserver aux Sociétés locales une place aux archives et établir un processus d'archivage des documents historiques nécessaire à la conservation du patrimoine de Penthaz, par exemple : documents se rapportant aux manifestations communales d'importances (les 1000 ans) et dons privés liés à la vie locale (les photos de toutes les classes de Mme Josette Charlet, enseignante).

Bilan des 2 apprentis

(Employée de commerce et agent d'exploitation)

La Municipalité se dit satisfaite d'avoir engagé des apprentis, obtenant ainsi le statut de commune formatrice.

Une délégation de la CoGes a d'abord rencontré M. Evan Lopes.

Quelques difficultés rencontrées lors de son apprentissage ont obligé M. Lopes à poursuivre sa formation dans une filière différente qui devrait lui permettre d'obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), se déroulant sur 2 ans.

Par la suite, il pourrait terminer son apprentissage d'agent d'exploitation.

Au bénéfice d'une attestation CFFE, M. Christian Pache est son maître d'apprentissage.

Madame Maude Gaudin arrive à la fin de son apprentissage d'employée de commerce qui se déroule très bien.

M. Cédric Tronchet, boursier communal, est son maître d'apprentissage.

La Commission relève l'importance de toutes les personnes chargées du suivi de leurs formations respectives.

Formation continue

Tous les collaborateurs communaux sont vivement encouragés par notre Municipalité à suivre des formations continues.

Ancienneté de service – gratification

Le règlement sur le personnel communal précise les modalités des gratifications accordées pour ancienneté de service, découlant de statut de droit privé.

La Municipalité profite de la remise de ces gratifications pour passer un moment en toute convivialité avec son personnel.

Une sortie annuelle est également organisée ainsi qu'un repas de fin d'année.

Piliers publics

Tous les piliers publics n'affichent pas toujours les mêmes informations.

A quand la perspective d'un écran à affichage électronique ?

Crise Covid-19

Les membres de la Société de Jeunesse ainsi que certaines personnes bénévoles ont participé à l'aide nécessaire pour une tranche de la population dans le besoin.

Une antenne de contact aux personnes touchées a également été établie par notre Administration communale.

Tous ces gestes et démarches ont rencontré une vive satisfaction au sein des habitants du village.

État général des routes et trottoirs

Des analyses réalisées démontrent que l'état général de notre réseau routier est bon, exception faite de la Route de Lausanne et son trottoir ainsi que du Chemin de La Vaux.

Souhait n° 3

Envisager une amélioration de l'état du trottoir longeant la Route de Lausanne.

Chemins AF

La Loi sur la Circulation Routière gère la signalisation des chemins des améliorations foncières, dont la vocation première est son utilisation par des véhicules agricoles.

M. Pierre-Henri Dumont

(Vice-Syndic, Patrimoine immobilier, Police des constructions, Espaces publics)

Commission des Espaces Publics

Cette commission a peu été sollicitée pour le moment. Quelques projets permettront à cette commission de mieux collaborer avec la Municipalité dans le futur.

Éclairage du terrain de football

Afin d'avoir une efficacité optimale et de passer au système d'éclairage LED, il sera nécessaire de changer les mâts, les projecteurs, le tableau électrique ainsi que les tubes pour les câbles d'alimentation. Les activités du FC Venoge ont été perturbées pendant le championnat.

Un montant de CHF 200'000.- estimé pour ce changement d'installation semble difficilement défendable bien que les coûts annuels de réparations soient très élevés.

Souhait n° 4

Trouver une solution financièrement raisonnable afin de palier à ce problème d'éclairage.

Antennes 5G

Notre Municipalité s'est opposée à l'installation d'antennes sur notre territoire par différents opérateurs. Ce refus de notre exécutif n'exclut pas la possibilité de nouvelles demandes sur des domaines privés.

M. Albert Emery

(Municipal, Instruction et cultes, Sports et loisirs, Voirie)

Écoles

Un pavillon scolaire provisoire a vu le jour à la Place Centrale à Penthaz pour pallier au manque de classes. Des projets sont actuellement à l'étude pour de nouvelles constructions.

La Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire n'a donné aucune réponse concernant le nombre de Conseils d'Établissement prévu pour nos Associations Scolaires Intercommunales.

Les structures intercommunales (l'UAPE, la bibliothèque scolaire, la bibliothèque publique, la PentaDîne) n'ont pas nécessité de personnel supplémentaire pour leur bon fonctionnement.

Le coût des transports scolaires est réparti comme suit : CHF 537'000.- pour l'ASICoPe (13 communes) et CHF 641'000.- pour l'ASIVenoge (6 communes). La répartition se fait au prorata du nombre d'habitants et d'élèves par commune.

Entraide Familiale

Amputée de sa Direction composée de bénévoles, l'antenne de Cossonay sera dissoute courant été 2021. Les fonds de l'Association devront être remis à une Association similaire, par exemple à une Entraide Familiale d'une région voisine.

Les coordinatrices des transports, également bénévoles (Mmes Rose-Marie Favre et Françoise Fredez de Penthaz), cesseront aussi leur activité et la gestion des transports sera confiée à la Croix-Rouge.

Les soins à domicile continueront d'être assurés par le CMS de Cossonay.

PPDLV

Notre Commune a participé à hauteur de CHF 62'000.-. Le fonctionnement du service est assuré par des chauffeurs professionnels (permis de conduire catégorie D1) et une couverture d'assurance qui englobe véhicules et chauffeurs.

Les horaires seront revus en fonction des coûts et de l'augmentation significative des différentes lignes de la région.

La gratuité est la condition de la Confédération pour maintenir cette ligne PPDLV.

Voirie / Services Extérieurs

Bien que l'entente entre les communes soit bonne, la collaboration pour des prêts de matériel ou véhicules s'avère plutôt compliquée : chaque commune utilise le même engin en même temps, ce qui se justifie pour le déneigement, mais moins pour une balayeuse !

Le chef, M. Christian Pache, et les employés des services extérieurs sont reconnaissants de bénéficier d'un bon équipement et de locaux adéquats qu'ils ont à cœur de maintenir "propre en ordre". Toutefois, une attention particulière doit être portée à l'utilisation des véhicules mis à disposition du groupe voirie.

Lors de sa rencontre avec M. Evan Lopes, une délégation de la Commission a pu également s'entretenir avec MM. Christian Pache, chef de groupe et Nicolas Estoppey, membre du team voirie.

Nous avons constaté avec satisfaction que les employés peuvent effectuer eux-mêmes des travaux ne nécessitant pas l'intervention d'entreprises externes souvent plus coûteuse, pour exemple : entretien des BH, travaux de maçonnerie génie civil, pose de la clôture en treillis autour de la nouvelle UAPE et élagage des haies...

M. Philippe Tesse

(Municipal, Infrastructures, Sécurité publique, Domaines et forêts)

Contrôle de la qualité de l'eau

Les 6 communes PPDLVM ont décidé de faire contrôler la qualité de l'eau par l'entreprise CITEC. Les contrôles se font au moins 4 fois par année, dont un contrôle exhaustif.

Eaux

Toutes les canalisations des EC et EU de la Commune sont contrôlées et nettoyées sur une période de 5 ans. L'état des conduites EP est correct. Notons avec satisfaction que le faible pourcentage de perte de ces dernières années est maîtrisé par un contrôle régulier.

La problématique de l'eau liée au chlorothalonil cause bien des soucis quant à la couleur de notre eau de consommation. La Commune est tenue de fournir de l'eau de qualité. Il semble qu'il reste des problèmes dans certains secteurs du réseau de distribution. Néanmoins elle reste consommable.

Forêts

Le Bois de la Rippe se remet de la construction de la RC177. Les arbres doivent s'habituer à plus de lumière et de chaleur. Les autres forêts sont dans un bon état.

Souhait n° 5

Bien que la gestion de nos forêts communales soit confiée au Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, nous estimons que le nettoyage des plantes invasives pourrait être effectué par nos employés communaux, comme dans les communes voisines.

SDIS

La séance du budget réunit une délégation de 7 communes (sur les 27 que compte le SDIS) qui prépare le budget et le présente à tout le Comité de Direction. Lors de la présentation et pour l'adoption du budget, l'EM du SDIS ainsi qu'un délégué par commune se joignent au Codir pour l'étudier et l'approuver.

M. Sébastien Durussel

(Municipal, Finances, Affaires sociales, Santé, Gestion des déchets)

Prise en main du dicastère, impressions générales

M. Durussel a très bien été intégré. Bien que depuis son entrée en fonction, fin 2019, beaucoup de séances aient été annulées, il a pu mener à bien ses missions. Il était régulièrement en contact avec Cédric Tronchet par téléphone. L'année 2020 n'est pas très représentative de ce qu'une première année en tant que Municipal aurait pu être.

Impact du référendum

Jusqu'à présent, ce référendum n'a pas eu beaucoup d'effets. Il y a des économies qui ont été faites sur des charges (abonnement « Générations », soutien à la « Maison du Blé et du Pain », dépenses de la voirie ou de l'administration reportées, réfection de la route de Sullens...)

Le montant des impôts encaissés est plus élevé malgré la baisse des points d'imposition. Cela est dû à l'augmentation du nombre d'habitants ainsi qu'à leur bonne situation financière.

Mode de financement des préavis

La Municipalité choisit le mode de financement le plus approprié en ayant recours à des liquidités ou des emprunts.

Effets COVID sur les comptes

Pour l'instant, aucun impact réel n'a été remarqué. M. Durussel pense que des effets seront attendus à partir de 2021.

Au niveau des salaires, il n'y a pas eu de grands écarts. Tout le personnel a pu continuer de travailler, à l'exception du personnel engagé à l'heure qui a été payé sur une base d'une moyenne par mois.

Référence de grille salariale des employés

Les employés de la Commune sont soumis à un contrat de droit privé. La Municipalité fixe les salaires selon les compétences et expériences des personnes engagées.

VISITE DES DOMAINES

Le samedi 8 mai, par une belle journée ensoleillée, la Commission a procédé à la visite de quelques endroits des domaines communaux sous la conduite de la Municipalité in corpore.

Point de départ dans le local d'archivage situé au sous-sol de la Maison de Commune. Il reste de la place disponible. Actuellement, plusieurs cartons contenant des documents sont en attente de classement, ce qui devrait intervenir dans le courant de 2021. Nous avons observé un problème d'humidité. Ce local remplit les critères qu'on attend d'un local d'archivage, mais une réflexion sur ce lieu doit être menée.

Une petite ascension dans le clocher de l'église nous a fait découvrir une vue aérienne de Penthaz entre les 3 cloches de tailles différentes. Commandées, chacune par un moteur électrique, elles ne sonnent jamais à la même cadence, afin d'éviter le risque de rentrer en résonance ce qui pourrait présenter un danger pour la structure de la tour. Le bâtiment est en bon état, ainsi que le système mécanique de l'horloge et de la sonnerie qui fait l'objet d'un entretien régulier.

Le battoir, honorable bâtisse datant de 1882, permet au groupe voirie de stocker du matériel utile à certaines occasions. Le sous-sol, actuellement vide, pourrait être loué aux organisateurs du Venoge Festival. A relever l'existence de l'ancien pressoir, témoin du patrimoine agricole du village.

Nous avons poursuivi la visite par la nouvelle réalisation communale de l'UAPE qui est déjà en fonction. Nous n'avons pas pu rentrer dans les locaux, en raison de travaux de nettoyage. Nous avons donc visité les extérieurs et pu constater les aménagements en cours dans le secteur.

« Les Petits Guépriers » affiche un très joli logo sur la façade.

Une visite non prévue de la buvette du FC Venoge a permis à tout un chacun de voir l'excellent travail d'entretien réalisé par les membres du Club.

La garderie « les P'tits Tartreux » située dans le collège du Bornalet fonctionne à satisfaction des utilisateurs. Une mezzanine agrandit l'espace jeu à l'intérieur pour le plus grand plaisir des enfants. L'installation des nichoirs sur le bâtiment qui accueillent une joyeuse bande ailée est une belle initiative.

Notre visite s'est terminée par un repas convivial partagé sur la terrasse du restaurant du village, renouant ainsi avec une tradition annulée l'année dernière.



REFLEXIONS DE LA COMMISSION

Le rôle des délégations intercommunales

La commission s'est entretenue avec les délégués des différentes Associations intercommunales. Nous les remercions pour la pertinence de leurs remarques et réflexions lors de l'entretien.

Nous avons constaté que la plupart des conseillers qui acceptent une élection au sein d'une commission, ne savent pas toujours à quoi ils s'engagent. Les structures des Associations peuvent être différentes.

La transmission des documents par les secrétariats est aléatoire. Les délais sont trop courts. Parfois, les membres suppléants ne reçoivent rien et sont bien empruntés en cas de remplacement de dernière minute.

L'Administration communale se charge parfois de l'acheminement des documents aux délégués.

Il semblerait que les Municipaux concernés reçoivent plus d'informations que les délégués. Le manque de connaissance de certains sujets à traiter s'est aussi fait ressentir. Difficile, dans ces conditions, de se déterminer pour des prises de décisions et des votes importants au sein des Associations et les éventuelles répercussions financières pour la Commune. Suivant la complexité des dossiers à débattre, les délégués se sentent obligés de demander l'avis du Municipal en charge du dossier, sachant que parfois, des avis diffèrent entre les Délégués Municipaux.

A la suite de cette discussion avec les délégués de notre Conseil Communal, nous relevons qu'il y a un sérieux problème de fonctionnement de ces structures. Nous proposons au bureau du Conseil de prendre contact avec la Municipalité et les autres Bureaux des Conseils Communaux partenaires pour améliorer le fonctionnement général des diverses Associations intercommunales.

Souhait n°6

Le calendrier des séances du Conseil devrait tenir compte des activités des Associations intercommunales. En cas de sujets importants, le Conseil Communal devrait pouvoir entendre le point de vue de la Municipalité, de façon à ce que les délégués puissent relayer la position du Conseil. Le nombre des séances du Conseil pourrait augmenter selon les sujets en cours de traitement dans les Associations intercommunales.

Le fonctionnement des Commissions permanentes

Au début d'une législature, il n'est pas simple pour un nouveau conseiller communal de maîtriser le fonctionnement général de la Commune. Une aide occasionnelle et un encouragement à la tâche doivent être fournis à toutes les personnes qui s'engagent pour le bien de notre communauté. Les membres des Commissions des Finances et de la Gestion pourraient recevoir une formation sur les sujets généraux et plus particulièrement sur le domaine comptable. Ceci éviterait à notre boursier de répondre régulièrement aux mêmes questions techniques.

Souhait n° 7

La CoGes propose au Bureau d'élaborer un projet de formation pour les tâches dévolues aux membres des Commissions permanentes.

SYNTHESE DES SOUHAITS DE LA COMMISSION DE GESTION

Concernant l'exercice 2020, la Commission de Gestion émet les souhaits suivants :

Souhait n°1

Rechercher un titre plus respectueux de notre langue française ainsi qu'un logo plus percutant, par un concours d'idées et profiter de cette communication lors des élections communales pour mieux présenter les candidatures.

Souhait n°2

Veiller à réserver aux Sociétés locales une place aux archives et établir un processus d'archivage des documents historiques nécessaire à la conservation du patrimoine de Penthaz, par exemple : documents se rapportant aux manifestations communales d'importances (les 1000 ans) et dons privés liés à la vie locale (les photos de toutes les classes de Mme Josette Charlet, enseignante).

Souhait n°3

Envisager une amélioration de l'état du trottoir longeant la Route de Lausanne.

Souhait n°4

Trouver une solution financièrement raisonnable afin de palier au problème d'éclairage du terrain de football.

Souhait n°5

Bien que la gestion de nos forêts communales soit confiée au Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, nous estimons que le nettoyage des plantes invasives pourrait être effectué par nos employés communaux, comme dans les communes voisines.

Souhait n°6

Le calendrier des séances du Conseil devrait tenir compte des activités des Associations intercommunales. En cas de sujets importants, le Conseil Communal devrait pouvoir entendre le point de vue de la Municipalité, de façon à ce que les délégués puissent relayer la position du Conseil. Le nombre des séances du Conseil pourrait augmenter selon les sujets en cours de traitement dans les Associations intercommunales.

Souhait n° 7

La CoGes propose au Bureau d'élaborer un projet de formation pour les tâches dévolues aux membres des Commissions permanentes.

CONCLUSIONS DE LA COMMISSION DE GESTION

Les comptes 2020 se sont soldés par un bénéfice de CHF 372'543.14.

La Commission de Gestion tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son travail et son investissement qui permettent un bon fonctionnement de notre Commune.

Nous exprimons nos remerciements aux membres de la Municipalité pour leur disponibilité et leur engagement, particulièrement au cours de cette année 2020.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Au vu de notre travail au sein de la Commission de Gestion pour l'exercice 2020, nous vous proposons de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de Penthaz,

- vu le rapport des comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité
- entendu le rapport de la Commission de Gestion et de la Commission des Finances
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'adopter les comptes communaux de l'exercice 2020
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020
- de relever la CoGes de son mandat pour l'année 2020

Fait à Penthaz et validé par la Commission de Gestion en date du 25 mai 2021.

Au nom de la Commission de Gestion :

Le Président :

M. Bernard Martin



Le Rapporteur :

M. Jean-Marc Gerber

